



L'INTERESSEMENT SES ? TROP INSUFFISANT !



La direction SES a ouvert les « négociations » sur un nouvel accord d'intéressement en nous annonçant que leurs prévisions sont meilleures que les projections du dernier Plan Moyen Terme.

La projection du dernier PMT (2022)

	2023	2024	2025
CA	116,2M€	115,6M€	118,7M€
Seuil de déclenchement - ROC/CA	0,70%	1,90%	2,60%

- La première proposition était un seuil de déclenchement à 5% pour 3 ans, c'est irréalisable !
- La deuxième proposition était à 4%, toujours pas tenable !
- A la troisième réunion, le seuil était maintenu à 4%.

Face à la colère des syndicats et à la menace de ne pas avoir d'accord, un seuil progressif, de 2% à 4%, a été proposé hors réunion.

C'est un bon geste de la Direction, mais cela ne déclencherait qu'une année sur trois d'après leurs estimations et pour un montant dérisoire.

De plus, de nombreuses propositions ont été faites pour trouver un autre moyen de redistribution des gains générés mais elles n'ont pas été entendues.

La **CGT SES** ne peut pas accepter de si faibles propositions.

Aucune garantie ne nous permet de croire que l'on va faire les bénéfices qui permettront de déclencher cet intéressement. Les salariés de SES méritent le même niveau d'intéressement que les autres branches du groupes. Nous participons par notre travail aux bénéfices des autres entités Safran.

Un accord d'intéressement doit être mis en place pour récompenser l'implication de chacun et les salarié(s) n'ont aucun levier pour générer d'avantage de chiffre d'affaire.

Cet accord reste trop hypothétique, nous voulons des garanties fiables.

Suite à tous ces arguments, nous n'avons pas signé pas un tel accord, trop minimaliste, trop incertain.